

P A Y S - B A S .

LA HAIE (*le 7 Septembre*). Les états de Hollande & de West-Frise ont été assemblés la semaine dernière & continuent leurs délibérations. — Le 30 Août, Mgr. le prince Stadhouders a assisté aux délibérations des états-généraux; & Mgr. le prince Guillaume-Frédéric, son fils aîné, a fait le matin du même jour une visite au président de L. H. Puissances, pour lui notifier son prochain voyage en Allemagne, notamment aux cours de Berlin & de Brunswick.

Le magistrat d'Utrecht vient d'arrêter une formule de serment, que les militaires seront obligés de prêter avant que d'entrer en garnison dans la ville : ce serment est conçu en ces termes. » Je promets & jure, qu'avec » les troupes sous mes ordres, je serai fidèle » à la ville & au magistrat d'icelle ; que » je lui témoignerai tout respect & toute » obéissance, & ferai fidèlement tout ce » qu'il m'ordonnera pour la conservation, » le service & le repos de la ville, ainsi » que contre toute sédition, révolte & mutinerie, sauf le serment prêté aux seigneurs » états, à leurs ordres, & à S. A. S. »

BRUXELLES (*le 6 Septembre*). Il court différents bruits sur le projet de faire occuper le Pays-Bas par des troupes Françaises, & la manière dont les Anglois & les Hollandois regarderoient cette occupation. — On transporte à Bruxelles les livres, les instrumens de physique, &c. appartenant à l'université de Louvain ; malgré cela il y a des gens qui pensent que la translation des trois facultés n'aura pas lieu, au moins d'une manière durable.